

COMMUNISTES : 27 boulevard Saint Martin F-75003 Paris

communistes@sitecommunistes.org ; hebdo@sitecommunistes.org ; www.sitecommunistes.org

Résumé Eco / Social N° 168 : Semaine du 1er avril 2024



E.D.F NE DOIT PAS DEVENIR UNE ENTREPRISE D'ARMEMENT !

Courrier adressé à Mr Salha Directeur d'EDF R&D, et Mr Rémont PDG d'EDF

Par le syndicat CGT EDF R&D

Mr Salha, Mr Rémont,

Le syndicat CGT de la R&D d'EDF a pris connaissance lundi 18 mars du communiqué de presse d'EDF suite à la visite du ministre de l'Armée à la centrale de Civaux.

Cette visite avait pour objet d'acter l'utilisation de nos réacteurs nucléaires pour fabriquer du tritium à visée militaire, pour les armes nucléaires.

Nous réaffirmons notre attachement syndical historique à la paix : nous sommes contre la guerre, fruit de politiques capitalistes effrénées, dont les peuples et les salariés sont les premières victimes.

Que ce soit en Ukraine ou à Gaza nous nous prononçons à nouveau pour le Cessez-le-feu et pour l'arrêt de la livraison d'armes. Nous soutenons les syndicats de dockers qui, de par le monde, refusent de charger les bateaux transportant de l'armement. Plus largement nous sommes pour l'adhésion de la France au traité d'interdiction des armes nucléaires.

Dans le contexte actuel de crise économique, sociale et environnementale, aggravée par les récentes annonces bellicistes de Mr Macron évoquant jusqu'à l'envoi de troupes en Ukraine, et à la veille des élections européennes, cette annonce à Civaux est très préoccupante.

Nous sommes des agents du service public, de la production d'électricité, et nous ne sommes pas là pour aider à fabriquer des bombes...

Nous, syndicat CGT d'EDF R&D, n'accepterons pas d'être amalgamés avec des va-t-en-guerre. Nous refusons qu'EDF contribue directement à la fabrication d'armes et signe cette convention militaire entre l'État, le CEA et EDF.

Par ailleurs, nous faisons le lien entre la brutalité de cette décision prise dans le plus grand secret, et la précipitation avec laquelle le gouvernement organise la fusion de l'IRSN et de l'ASN, engendrant la perte de compétences et de transparence sur la sûreté nucléaire, y compris sur les enjeux liés à l'armement nucléaire.

Non, EDF n'est pas une entreprise d'État et rien dans sa raison d'être ne justifie qu'elle devienne une entreprise d'armement.

Voté à l'unanimité du syndicat CGT EDF d'EDF R&D réuni ce jour en commission exécutive à Chatou.

UNE CRISE DU LOGEMENT HISTORIQUE !

Jamais depuis 70 ans, notre pays n'a connu autant de mal logés, de sans-abris dont des milliers d'enfants, ni autant de demandeurs HLM, d'expulsions, de logements vacants ... Elle est la conséquence de la cherté du logement qui atteint des sommets. En 1973 les locataires consacraient 10% de leurs revenus au loyer. Aujourd'hui, c'est 3 fois plus ... en moyenne, car beaucoup mettent plus de la moitié de leurs revenus dans le loyer ! Avec la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation, beaucoup vivent dans le froid, font appel à la solidarité alimentaire, sacrifient des dépenses de santé, d'éducation, de formation ...

La crise du logement est partout, mais les résistances se lèvent partout : Pour que chacun-e soit logé-e dignement, des écoles sont occupées par des familles sans-abris. Des locataires HLM s'opposent à la démolition de leur quartier, au mauvais entretien ou à la hausse des charges. Des campements de lutte sont installés au centre des villes. Des résidents de foyers, de CROUS et des locataires résistent à l'expulsion, aux congés frauduleux, aux marchands de sommeil... Des collectifs s'opposent aux JO, aux locations Airbnb, au sur-tourisme, qui confisquent des logements aux habitants et alimentent la spéculation et l'enrichissement sans cause....

Le Gouvernement est à l'attaque contre le logement social, les locataires et les sans toit !

Plutôt que de limiter les profits tirés de la surexploitation du besoin essentiel de chacun-e d'avoir un toit, et d'appliquer les lois qui protègent les sans-abris, la loi Kasbarian-Bergé les condamne à 3 ans de prison s'ils occupent des locaux vides pour se protéger. Elle pénalise les locataires en difficulté. Le Gouvernement a même légalisé les logements de marchands de sommeil : logements enterrés, de 1m80 sous plafond, de moins de 2 m de large ... Les expulsions pour congés à l'approche des JO, ou pour impayés face à l'inflation et à la hausse des loyers, se multiplient ...

STOP AUX ACCIDENTS MORTELS AU TRAVAIL : LA FRANCE DÉTIENT LA PALME MORTIFÈRE AVEC PLUS DE 900 MORTS PAR AN AU TRAVAIL (2022) !

Tous les jours en France, un ouvrier du secteur du BTP meurt sur un chantier de construction et toutes les 5 minutes, il y a un accident du travail. Selon les derniers chiffres publiés par Eurostat en 2022, **notre pays se traîne à l'avant-dernière place des pays européens pour la sécurité au travail avec 3,53 morts, pour 100 000 travailleur·euses, tous secteurs confondus.**

Plus de 600 000 accidents du travail par an en France !

L'assurance maladie, en 2021, donne le chiffre de 604 565 accidents (dont 39.000 accidents graves et 696 mortels). En 2020, 540 000 accidents du travail, dont 550 mortels, hors accidents de la route, avaient été recensés.

En décembre 2023, 903 personnes sont mortes au travail (selon les chiffres de la caisse nationale d'assurance maladie). **36 jeunes de moins de 25 ans ont vu leur vie s'arrêter à cause du travail**, bilan désastreux pour le gouvernement qui défend l'entreprise comme lieu d'apprentissage. Plus de la moitié d'entre eux avaient moins d'un an d'ancienneté. À ces morts, s'ajoutent les milliers d'accidents du travail occasionnant des séquelles graves et durables, entraînant trop souvent un licenciement pour inaptitude.

Pour la CGT, combattre les risques au travail nécessite de renforcer la réglementation et ceux qui la contrôlent !

Après avoir organisé **la pénurie de médecins du travail**, avoir remis en cause **leur indépendance en permettant aux employeurs de les attaquer devant le conseil de l'ordre** quand ils attestent du

lien entre santé et travail. Après avoir **mis au pas l'inspection du travail et réduit ses effectifs**, le gouvernement exauce les derniers vœux du MEDEF. À savoir, la suppression des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Instances de proximité qui pouvaient intervenir rapidement et rendu plus difficile le recours au droit d'expertise. Le gouvernement a même profité de la « *crise du COVID* » pour remettre en cause le droit de retrait des travailleuses exposés à un danger grave et imminent !

Nous ne pouvons pas accepter que plus de 1 500 salariés soient victimes d'accidents du travail chaque jour. Nous devons, nous pouvons changer les choses par la mobilisation !

DARTY I.D.F : GRÈVE POUR DE MEILLEURS SALAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL !

La CGT Darty et FO Île-de-France ont décidé d'unir leurs forces dans une grève reconductible qui secoue aujourd'hui 70 sites et concerne directement 2800 salariés répartis dans différents secteurs clés, tels que la vente, la logistique, le service après-vente et la livraison. Cette action syndicale d'envergure intervient dans un contexte où le groupe Fnac Darty annonce fièrement un chiffre d'affaires colossal de **7,9 milliards d'euros en 2023**, se permettant même d'accorder un dividende de **12,5 millions d'euros à ses actionnaires**.

Cependant, derrière ces chiffres, se cachent des réalités bien plus sombres pour les travailleurs. Malgré les négociations annuelles obligatoires (NAO) de 2024, où les salariés se sont vu proposer une **augmentation de salaire de seulement 2,4%**, bien en deçà de leurs attentes, les conditions de travail continuent de se dégrader. De plus, il est scandaleux de constater que Darty Île-de-France, malgré sa contribution au succès du groupe, se voit privée de toute participation aux bénéfices, engendrant une baisse du pouvoir d'achat des salariés. Les revendications des travailleurs de Darty en Île-de-France sont claires et légitimes :

- Une augmentation de salaire de 10%;
- De meilleures conditions de travail;
- Une participation financière équivalente à celle perçue pour l'année 2022.

La Fédération CGT Commerce et Services soutient les salariés en grève, dénonçant avec véhémence cette injustice sociale et exige que la direction générale du groupe réponde immédiatement et positivement à leurs revendications.

AUCHAN : LES SALARIÉS DE SAINT-QUENTIN ET DE VIRY-NOUREUIL (AISNE) EN GRÈVE SUITE À L'APPEL NATIONAL !

Le mouvement national a été fortement suivi dans les hypermarchés de l'Aisne.

« *La quasi-totalité du personnel* » à Auchan-Fayet, « *et 80 % de l'hypermarché de Viry-Noureuil* » ont débrayé pendant une heure vendredi 22 mars au matin. La conséquence d'un appel national à la grève. L'intersyndicale (CGT, FO, CFDT, CFTC) demande 5 % d'augmentation bien loin de ce qu'a proposé la direction (+1,3 %) lors des négociations annuelles obligatoires.

Même motivation à Mers-les-Bains, dans la Somme : débrayages le matin et l'après-midi pour réclamer de meilleurs salaires.

Le matin, les salarié-es ont reçu le soutien des membres de l'Union locale CGT Eu-Le Tréport-Vallée de la Bresle.

Les revendications concernent également des mesures sociales et une **amélioration des conditions de travail** pour cet hypermarché employant 220 salariés. « *Il n'y a plus d'embauche. L'ambiance est difficile pour le moral des salariés* ».

Le représentant de la CGT, ajoute : « *On nous refuse cette augmentation au motif que l'entreprise connaît des difficultés. Ce n'est pas aux salariés de payer les mauvais choix de l'entreprise ces dernières années* ».

BEZONS (VAL-D'OISE) : 18 JOURS DE GRÈVE ET UNE GRANDE VICTOIRE !

Après 18 jours de grève tumultueuse et des négociations acharnées, les personnels de l'EHPAD MAPAD Arc en Ciel BEZONS ont enfin obtenu leur dû, et ont fait entendre raison à leur direction.

Elles ont obtenu :

- L'amélioration réelle de la prise en charge des résidents.
- Le comblement de toutes les positions de travail représentant 2 personnels par service de 12 résidents.
- Formation « *d'aides soignantes* » des auxiliaires de vie.
- Remplacement systématique des personnels prévus au planning et en cas d'absences inopinées.
- Un véritable projet d'établissement concerté avec création d'un comité de pilotage avec des représentants du personnel, des familles, de soignants et de la direction avec une réunion mensuelle.
- 1 salle de repos et de repas neuve et le remplacement du matériel défectueux.
- 1 prime anti-inflation de 100 euros net.
- 1 prime de remplacement de 100 euros brut avec rétroactivité depuis octobre 2023.
- régularisation des comptes pénibilité sur 4 ans dont une année avec une compensation de 2000 euros.
- Abondement des chèques cadeaux de fin d'année pris en charge par l'employeur.
- Rapatriement de la comptabilité en France avec régularisation de toutes les fiches de paie, des éléments de rémunération et des compteurs (rétroactif sur 4 ans).
- Remise à plat des compteurs temps de nuit avec rétroactivité sur 4 ans sur les bulletins de salaire.
- Remise à niveau des heures de nuit avec prise en compte de l'heure de continuité de l'heure de pause en continuité de service (avec une rétroactivité).

Les salariées ont prouvé que seule la lutte paie!

VINCI-COMPIÈGNE (OISE) : LES SALARIÉS DE SOGEA-PICARDIE EN GRÈVE !

Depuis mardi 26 mars, 50 salariés de Sogea Picardie sont en grève devant le chantier de la rue Othenin à Compiègne. Ils réclament une participation égale à celle de leurs collègues du Nord.

«*On est parti pour la semaine*», résume le délégué CGT de la société Sogea Picardie. Mardi 26 mars, les cinquante salariés de l'entreprise de construction se sont réunis devant le chantier de construction d'un immeuble.

Raison de leur colère : ils réclament une participation aux bénéfices !

La Sogea Picardie, qui siège à Compiègne et Beauvais, fait partie du groupe Vinci Construction France (VCF). Les Picards considèrent qu'ils font l'objet d'une différence de traitement par rapport à leurs collègues de Sogea Nord. «*Comme il y a du chômage partiel, nous sommes prêtés sur les chantiers de Sogea Nord, rappelle l'élu CGT. Ils bénéficient d'une participation aux bénéfices entre 3000€ et 5000€. Et nous, rien depuis cinq ans ! Tout en sachant que c'est grâce à nous, ouvriers compagnons, que VCF s'enrichit, ainsi que les actionnaires.*»

Si on ne faisait pas de bénéfices, la boîte aurait fermé !

Sous l'œil des policiers, les salariés font brûler des gravats de chantier, à l'intérieur de l'enceinte. Un feu qui nécessitera l'intervention de pompiers dans l'après-midi, provoquant des bouchons sur le cours Guynemer. «*Nous n'avons pas l'intention de faire des dégâts*», en milieu de matinée. «*Il n'y avait pas de risque de propagation, mais nous avons laissé entrer un représentant des pompiers pour les rassurer. Il était 17 h environ. On lui a dit qu'il pouvait éteindre s'il voulait.*» **J'ai sorti une personne du chantier et c'était le commissaire de police dit le délégué CGT !**

Auparavant, il dit avoir vu le commissaire vêtu en civil, sans savoir qui il était. «*Je pensais qu'il s'agissait d'un particulier, dit-il. Je l'ai tiré vers l'extérieur. J'ai soi-disant arraché sa veste. Comment je pouvais savoir ? Il ne s'est pas présenté. Jusqu'ici, tout s'était bien passé, avec les forces de l'ordre postées de l'autre côté de la rue. Heureusement que les compagnons ne s'en sont pas mêlés.*»

Les cinquante salariés de Sogea Picardie interviennent actuellement sur des chantiers rue Othenin, Venette, et Rosière-en-Santerre dans la Somme. «*Il faut quinze personnes pour faire un bâtiment, Il a fallu huit mois pour celui-là.*» Les artisans du second œuvre vont prendre le relais.

Mercredi 27 mars, le mouvement social s'est poursuivi à l'hôpital de Lens, où la Sogea Nord a un chantier, auquel participent les salariés picards. «*Il y a sept grues, on en a bloqué quatre*», résume un salarié. Les grévistes attendent beaucoup d'une réunion de négociations avec la direction, à

Roubaix. Le cégétiste conclut : *« Si nous ne sommes pas satisfaits, nous bloquerons le chantier de l'hôpital à Lens. »*

KINGFISHER : LE GROUPE S'ENGAGE DANS LA VOIE DE LA LOCATION GÉRANCE, AU DÉTRIMENT DES SALARIÉ-ES !

Une vague de changements secoue le groupe KINGFISHER, avec l'annonce de la mise en location-gérance de plusieurs magasins au sein des enseignes de bricolage CASTORAMA et BRICO-DÉPÔT, propriétés du groupe. Lors d'une réunion du Comité Social Économique Central, la direction a révélé que plusieurs magasins seront désormais gérés par d'autres entrepreneurs. Cette initiative condamne les salariés à perdre leurs acquis sociaux, au bénéfice d'un groupe toujours plus avide de profits, le tout avec la complicité tacite du gouvernement, alimentant ainsi un système délétère pour les travailleurs et travailleuses.

À l'instar des grandes enseignes alimentaires telles que CARREFOUR ou LECLERC, le groupe KINGFISHER souhaite étendre ce modèle lors des prochaines ouvertures de magasins en France, en transitionnant progressivement les enseignes Castorama et Brico Dépôt vers la location-gérance. La Fédération CGT Commerce et Services exprime son opposition ferme à cette stratégie machiavélique, qui ne sert que les intérêts des actionnaires au détriment des salarié-es. Elle exige l'arrêt immédiat et sans condition de ce modèle d'entreprise, qui aggrave la précarité de celles et ceux qui créent la richesse au sein du groupe. La Fédération CGT Commerce et Services appelle tous les salarié-es à se mobiliser en participant à la grève pour mettre fin à cette situation désastreuse et rejeter les atteintes aux droits pendant la période des Jeux Olympiques.

LE GOUVERNEMENT VEUT CASSER LE DROIT DE GRÈVE !

Service minimum, sanctuarisation des vacances, interdiction partielle... les menaces se multiplient contre le droit de grève.

La répression contre les travailleurs s'accroît, mois après mois. A la répression post-mouvement social s'ajoutent, en 2024, des mesures de contrôle social très brutales (France Travail notamment) et de restrictions unilatérales des droits des travailleurs à l'approche des Jeux Olympiques.

En plus des QR codes et autres futurs Pass de circulation, et d'un confinement partiel des zones « à risque », les autorités ont annoncé multiplier les dérogations afin de permettre la réquisition des travailleurs (**public comme privé**) pendant la période des JO. **Fonctionnaires, salariés de la RATP, de la Construction, des Transports etc... tous et toutes sont et seront concernés.**

Et, surtout, quelques mois avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, une petite musique anti-grève est en train de monter crescendo. En cause : les grèves à répétition pour les salaires, la grève à la RATP et le puissant mouvement social des contrôleurs de la SNCF des 16,17 et 18 février dernier

Alors que plus de 1.000 syndicalistes CGT sont traînés devant les tribunaux, la crainte d'un pays qui « *ne se tient pas sage* » est palpable dans les discours des ministres et sur les plateaux télévisés.

Comme souvent lors de ce genre d'épisode, la haine de classe ressort très vite !

La réaction ne s'est ainsi pas fait attendre. Au Parlement comme au gouvernement, les attaques contre le droit de grève se multiplient. Des députés et des sénateurs planchent ainsi sur des propositions de lois pour « encadrer » (comprendre limiter) le droit de grève, notamment pendant les vacances scolaires ou lors de grands événements.

La ministre déléguée chargée des relations avec le Parlement, Marie Lebec, a fait entendre sa volonté de « sanctuariser » des périodes sans grève dans les transports. « *La question de la protection du droit de grève est essentielle, mais je crois qu'on peut s'interroger sur le recours au droit de grève quand on a une mission de service public* », a estimé la ministre déléguée, ajoutant : « *la réflexion sur le sujet peut être débattue à l'Assemblée [...] Est-ce que les modalités doivent forcément passer par la loi ? Est-ce que ça peut faire l'objet d'un accord ou autre avec les représentants syndicaux ? Je crois que toutes les options sont ouvertes* », a-t-elle estimé.

La sentence est lâchée : « **toutes les options sont sur la table.** ». Service minimum, limitation des modalités de la grève, etc... le droit, constitutionnel, de grève est attaqué. Le premier ministre lui-

même a appelé le Parlement à débattre et a déploré « *une forme d'habitude, à chaque [période de] vacances (...), d'avoir l'annonce d'un mouvement de grève* » des cheminots. « *Les Français savent que la grève est un droit* », mais « **aussi que travailler est un devoir** », avait-il dit.

On le voit, cette petite musique qui monte est insupportable d'hypocrisie, de suffisance et d'autoritarisme. « **Travail, consomme et ferme ta gueule** » est bien le slogan de la France *start-up Nation*.

Ce projet patronal et gouvernemental, visant à contenir et casser la capacité de défense et de réaction des travailleurs, doit être combattu pied à pied, ici et maintenant, par la Confédération CGT toute entière. **La meilleure méthode est justement d'utiliser, partout et le plus possible, le droit de grève.** Pour gagner sur nos revendications et rendre illusoire toute volonté patronale ou gouvernementale de restriction de ce droit fondamental.

SAFRAN AU HAVRE (SEINE-MARITIME) : RASSEMBLEMENT CONTRE LA RÉPRESSION SYNDICALE !

Au Havre, suite à la convocation de Nicolas, accusé de « *harcèlement* » par sa direction, près de 300 personnes se sont rassemblées sur le site de Safran pour dénoncer la répression syndicale.

La vengeance d'une direction contre un syndicaliste !

Alors que Nicolas a quitté son mandat syndical, sa direction l'accuse d'avoir « *harcelé* » un des chefs et l'a donc convoqué ce vendredi pour un « *entretien préalable à une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à un licenciement* ». Lors de ses deux mandats syndicaux Nicolas a toujours eu à cœur de défendre ses collègues, soucieux de leurs conditions de travail et de leur bien-être.

Les travailleurs de Safran n'ont jamais été confrontés à une telle répression syndicale, pour eux c'est clair : le patronat veut se venger de la combativité de Nicolas. Comme le souligne Jenny Grandet, représentante CGT Safran : « *Comment ne pas voir une manœuvre de répression syndicale ? La direction veut montrer qu'elle a de gros bras, nous allons lui opposer notre solidarité et le soutien de nombreux salariés qui savent qu'ils ont toujours pu compter sur Nico pour les défendre* ». Elle dénonce également l'hypocrisie de la direction, lorsque Nicolas a dénoncé. La direction cherche constamment à retourner la situation. Et quand elle ne se fait pas passer pour une victime, elle convoque, intimide, sanctionne et réprime à tout va. Son but est non seulement de se venger des syndicalistes qui se sont battus pour des meilleures conditions de travail, mais aussi de décourager l'ensemble des travailleurs.

Une répression qui s'inscrit dans le contre-coup de suite des mouvements de grève en 2023 !

Et comme le souligne Alexis Antonioli, raffineur chez Total syndiqué CGT, le cas de répression de Nicolas s'inscrit dans un contexte plus large. En effet la répression syndicale atteint un niveau exceptionnel. Rappelant les mobilisations contre la réforme des retraites, Alexis explique que « *le camp d'en face a flipé à mort de ce rapport de force qui a été imposé au gouvernement et au patronat ; aujourd'hui pour eux il s'agit de se venger et se prémunir pour éviter que ça se reproduise.* »

Alexis Antonioli et ses collègues de la raffinerie Total de Normandie ont eux aussi été victimes de la répression syndicale suite aux mobilisations de l'année dernière. Face à tous ces cas de répressions, pour Alexis « *la seule option pour les faire reculer c'est la grève* ».

Comme le disait Alexis Antonioli le cas de Nicolas de Safran est loin d'être isolé puisque les offensives antisyndicales se multiplient partout dans le pays, à l'image de Christian Porta de la CGT de Neuhauser, lui aussi accusé d'avoir « *harcelé* » sa direction, ou de Nicolas Pereira de l'UL CGT Roissy. Les luttes contre la répression ne peuvent donc pas se faire entreprise par entreprise, mais se coordonner à l'échelle nationale, en soutien aux victimes de répressions et en imposant un véritable front syndical et politique face au patronat.

EHPAD ROGER TEULLÉ (HAUTS-DE-SEINE) !

Alors que des luttes de personnels soutenus par les familles et les associations... se multiplient dans les Ehpad pour dénoncer la défaillance de la prise en charge du grand âge... Alors que, précisément, la loi « **Bâtir pour bien vieillir** » ne répond pas aux attentes pour relever le défi du grand âge ... La

CGT n'a pas cessé d'alerter, depuis plusieurs années, sur le système mis en place et ses conséquences ; voilà à présent le résultat.

Dans notre département du 92, le personnel de l'Ehpad Roger Teullé vient de signaler qu' à partir du lundi 25 mars 2024, cette structure est placée en administration provisoire par l'ARS. Le directeur a été écarté et remplacé par un directeur par intérim. Cet Ehpad a une situation financière largement confortable par rapport au 85 % des Ehpad qui sont déficitaires au niveau national. Il fait aussi partie du groupement des 12 établissements médico-sociaux autonomes ; le GCSMS PASAPAH est un groupement de coopération entre EHPAD et IME publics du département des Hauts-de-Seine. Et dans la perspective d'un projet de rattachement de cet Ehpad à un établissement Centre hospitalier Rive de Seine, se trouvant dans une situation financière déficitaire.

De plus, cette décision n'a même pas été présentée aux représentants du personnel en instance (CSE), comme le prévoit la réglementation. Les personnels estiment que leur investissement au quotidien et le **fruit de leur travail doivent d'abord profiter aux résidents et donc à l'humain.** Le cœur de leur métier est l'accompagnement, et **non la production de bénéfices** au détriment de la qualité de vie des personnes âgées.

Quelle est la stratégie des pouvoirs politiques ?

Est-ce que cette décision de rattachement est de permettre de relever la situation financière du CHRDS pour renflouer le déficit ?

Pourquoi les personnes du grand âge sont-elles discriminées ?

Pourquoi les personnels, la plupart des femmes, doivent-ils subir cette politique ?

Les personnels de l'Ehpad Graviers/Soyer se mobilisent le vendredi 5 avril 2024 pour se faire entendre pour garder l'autonomie de leur Ehpad, utiliser le budget de l'établissement pour permettre d'accompagner en qualité de soins les résidents en augmentant les effectifs et les salaires ...

J.O.P : RETRAITE AUX FLAMBEAUX LE 15 AVRIL !

Plus vite, plus haut, plus fort. Ils ont ainsi réussi à arracher des primes comprises entre 500 et 1.500€, des chèques emploi-service, des places en crèche et davantage de télétravail. La police avait, quant à elle, déjà eu des engagements sur ces largesses il y a quelques mois. **Les travailleurs du commerce et des services, donc celles et ceux qui vont assurer la continuité économique**, qui seront au service de la population attendue cet été, vont voir également **leurs conditions de travail s'aggraver et se dégrader au vu de toutes les déréglementations du code du travail qui se profilent, mais sont complètement exclus de tous les dispositifs annoncés pour la fonction publique.**

Ce deux poids deux mesures est insupportable et révoltant ! Les salariés du commerce et des services ont toujours été invisibilisés et pourtant en première ligne de tous les grands événements, crise sanitaire y compris. Nous ne devons pas accepter d'être sans cesse les grands sacrifiés des grandes causes nationales. Salariés du commerce et des services, il ne tient qu'à nous d'être visibles et de montrer notre détermination pour exiger des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail pendant les JOP. **Si nous laissons faire, toutes les mesures dérogatoires qui visent à nous rendre corvéables au nom des JOP risquent de se pérenniser, voire de s'accroître.** C'est pour cette raison que nous devons chacun appeler à la grève dans nos entreprises.

Le 15 avril 2024, soyons nombreux pour un cortège massif à Paris et porter haut et fort la flamme de notre colère, nous devons créer un rapport de force qui fera plier le patronat. la devise olympique s'applique aussi à la casse des droits des travailleurs ! Les salariés de la fonction publique, qui voyaient leurs conditions de travail se dégrader à l'approche des JOP (Jeux Olympiques et Paralympiques), ont su créer un rapport de force devant lequel le gouvernement n'a pu que capituler. Face à leur détermination, le gouvernement Macron a mis le prix pour s'assurer du bon déroulement des JOP sans encombre et surtout sans grève.

Rendez-vous le 15 avril à 18h à Opéra pour une marche aux flambeaux !!!

MONDE

ALLEMAGNE : 25 000 SALARIÉS MANIFESTENT CONTRE LES LICENCIEMENTS COLLECTIFS CHEZ BOSCH

Plus de 25 000 salariés de Bosch ont manifesté la semaine dernière dans toute l'Allemagne contre les suppressions d'emplois massives prévues dans l'entreprise. Plus de 10.000 d'entre eux se sont rassemblés devant le siège de l'entreprise à Gerlingen, près de Stuttgart. Les travailleurs des usines Mercedes-Benz voisines d'Untertürkheim et de Sindelfingen ainsi que de Mahle et d'autres entreprises se sont ralliés à leurs collègues de Bosch et ont rejoint la manifestation.

C'était la plus grande manifestation chez Bosch depuis trente ans et exprimait la colère montante de centaines de milliers de travailleurs de l'industrie automobile et des sous-traitants qui craignent pour leur emploi. D'autres manifestations, rassemblant au total quelque 15 000 participants, ont eu lieu à Ansbach, Blaichach, Bamberg, Eisenach, Hildesheim, Homburg, Nuremberg et Salzgitter.

Le marché mondial des véhicules électriques ne se développe pas comme prévu. À l'exception des modèles de luxe aux prix exorbitants, l'industrie automobile continue de produire majoritairement des véhicules à moteur à combustion.

L'industrie automobile et ses équipementiers voient le passage aux véhicules électriques comme une opportunité de licenciements massifs et de démantèlement des acquis pour lesquels les travailleurs se sont battu sur des générations.

Le groupe Bosch emploie **133.800 personnes en Allemagne et 427.600 dans le monde**. Bosch, l'une des principales entreprises technologiques internationales, possède **468 sites de production** et de bureaux dans **60 pays**. Pour l'exercice 2023, l'entreprise a augmenté son chiffre d'affaires de **8% à 91,6 milliards d'euros** et a ainsi porté son bénéfice d'exploitation de **3,8 milliards à 4,6 milliards d'euros**.

SUÈDE : ERICSSON SUPPRIME 1200 EMPLOIS !

L'équipementier suédois de télécommunications Ericsson a annoncé le lundi 25 mars la suppression de 1200 emplois en Suède, soit **8,6% de ses effectifs dans le pays**, en raison d'un marché des réseaux mobiles difficile. Ericsson *«s'attend à une nouvelle contraction des volumes, les clients restant prudents»*, a précisé le groupe dans un communiqué. Ces suppressions d'emplois *«s'inscrivent dans le cadre d'initiatives mondiales visant à améliorer sa position en matière de coûts»*, poursuit-il, citant une réduction du recours aux consultants.

Le géant suédois, qui est l'un des trois principaux fournisseurs de réseaux mobiles dans le monde avec les groupes chinois Huawei et finlandais Nokia, emploie environ **14.000 personnes en Suède**, sur un total de près de **100.000 salariés dans le monde**. Les équipementiers souffrent d'un fort freinage des investissements des opérateurs de télécoms en Amérique du Nord et d'une croissance du déploiement de la 5G en Inde qui ralentit.

Ericsson a subi l'an dernier une lourde perte nette de 26,1 milliards de couronnes suédoises (2,3 milliards d'euros) en raison de la dépréciation dans ses comptes de l'américain Vonage et de charges de restructurations. Son chiffre d'affaires a reculé de 3%, à 263 milliards de couronnes (23 milliards d'euros). Le groupe suédois avait déjà annoncé **8.500 suppressions de postes** en février 2023 face à un marché morose.

Son concurrent Nokia avait annoncé en octobre qu'il allait supprimer jusqu'à **14.000 postes sur 86.000 salariés**.

La variable d'ajustement dans ces groupes impérialistes reste "la baisse des coûts salariaux", donc les licenciements de celles et ceux qui produisent les richesses !!!

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement